



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. APPEL des LITIGES – Réunion du 24 janvier 2023
3. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
4. COUPES JEUNES
5. GESTION des LITIGES – Restreinte du 26 janvier 2023
6. GESTION des LITIGES – Restreinte du 27 janvier 2023
7. COUPES SENIORS – Réunion du 24 janvier 2023
8. COMPETITIONS SENIORS – Journée du 5 février 2023
9. COMPETITIONS FEMININES
10. COMPETITION FOOTBALL ANIMATION – 1^{er} tour Coup Artois U13
11. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 3 FEVRIER 2023 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 29 JANVIER 2023, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 10 FEVRIER 2023 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 5 FEVRIER 2023, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 17 FEVRIER 2023 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 12 FEVRIER 2023, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 24 FEVRIER 2023 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 19 FEVRIER 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



APPEL des LITIGES



Réunion du : Mardi 24 janvier 2023
A 17 heures 45

Président : M. Daniel SION -

Présents : Mme Nicole DELHAYE –
MM. Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – Pascal QUINTIN – Claude RAMET –
Jean Paul TURPIN –

ORDRE du JOUR

[Appel de l'OLYMPIQUE LIEVIN d'une décision du 25 novembre 2022 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match U16 D1 : US VERMELLES \(b\) / OLYMPIQUE LIEVIN du 13 novembre 2022, parue le 29 novembre 2022 sur le site Internet dans le journal du District.](#)

Décision :

La Commission des Litiges

U16 – D1 Rencontre N°25404252 : US VERMELLES (b) – OLYMPIQUE LIEVIN

Match arrêté pour blessure grave. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

Parution du mardi 31 janvier 2023

Appel de l'O LIEVIN d'une décision du 25 novembre 2022 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match U16 D1 : US VERMELLES (b) / OLYMPIQUE LIEVIN du 13 novembre 2022, parue le 29 novembre 2022 sur le site Internet dans le journal du District.

Décision :

La Commission des Litiges

U16 – D1 Rencontre N°25404252 : US VERMELLES (b) – OLYMPIQUE LIEVIN

Match arrêté pour blessure grave. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

✓ Sur la recevabilité de l'appel :

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission d'Appel des Litiges déclare l'appel non-conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

✓ Après audition de :

> Monsieur Tony ROUZIER - Educateur de l'OLYMPIQUE LIEVIN (Arbitre assistant le jour de la rencontre)

> Monsieur Alain LOYER Alain - Arbitre de la rencontre.

> Monsieur Marc TINCHON- représentant la commission des Litiges Administratifs et sportifs

✓ Les personnes auditionnées n'ont pas pris part, ni aux délibérations, ni à la décision.

✓ La commission d'appel :

> Rappelle que l'appel doit être adressé au Président de la Commission d'Appel application de l'article 152 des règlements Généraux du District Artois.

> Constate, après audition, qu'aucun élément nouveau ne permet de modifier la décision prise en première instance.

✓ En conséquence, la Commission d'Appel confirme la décision à savoir :

> Match à rejouer. Date à refixer par la Commission des championnats Jeunes.

> De débiter les frais de dossier à l'OLYMPIQUE LIEVIN.

> De porter les frais de déplacements de Monsieur LOYER Alain et Monsieur TINCHON Marc à la charge de l'OLYMPIQUE LIEVIN.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (llavoisier@lfhf.fff.fr) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance

Daniel SION

La Secrétaire de Séance

Claude RAMET



COMPETITIONS JEUNES

MISE à JOUR



REMISE GENERALE

Les dérogations accordées lors de remises générales sont annulées et replacées dans la journée reprogrammée.

- Week-end des 25 et 26 février 2023 : REPORT de la Journée 3A (*sauf les D1*) des 26 et 27 novembre 2022
- Week-end des 25 et 26 mars 2023 : Réservé en cas de REMISE GENERALE jusqu'au week-end des 11 et 12 mars 2023

REMISES PARTIELLES

ATTENTION : Certaines rencontres peuvent être inversées avec un horaire différent.

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 4 Février 2023 :

U18 D4 – GROUPE A

US HESDIGNEUL – AS VALLEE TERNOISE

U18 D4 – GROUPE B

FC LA ROUPIE – AS LYSSOIS

U18 D4 – GROUPE C

ES HAINES – AS NOYELLES les VERMELLES

U18 D4 – GROUPE F

AS LOISON – AAE AIX

U16 D2 – GROUPE B

OLYMPIQUE HENIN – ES SAINTE CATHERINE

U16 D2 – GROUPE C

OLYMPIQUE BURBURE – AS VENDIN

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 5 Février 2023 :

U15 D2 – GROUPE A

JS ECOURT (b) – AS BEAURAINS
US HOUDAIN – US VERMELLES (b)

U15 D3 – GROUPE B

AJ ARTOIS – CS LIEVIN DIANA

U15 D4 – GROUPE B

FC BUSNES – ESD ISBERGUES

U15 D4 – GROUPE D

US BEUVRY – AS AUCHY

U15 D5 – GROUPE A

AFCLL BETHUNE – US CHTS AVION

U15 D5 – GROUPE B

DR LAMBRES/BURBURE – US HESDIGNEUL

JF GUARBECQUE – FC CALONNE

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au [Samedi 11 Février 2023](#) :

U18 D2 – GROUPE A

OLYMPIQUE HENIN – US BIACHE

US GONNEHEM – OLYMPIQUE LIEVIN

U18 D3 – GROUPE A

US HOUDAIN – AG GRENNAY

US BEUVRY – FC HINGES

U18 D3 – GROUPE B

FC CARVIN DYNAMO – HENIN STADE

U18 D4 – GROUPE A

CS PERNES – UC DIVION

ES LABEUVRIERE – AS BARLIN

U18 D4 – GROUPE B

AS LYSSOIS – AFCLL BETHUNE

U16 D2 – GROUPE B

HENIN STADE – ES SAINTE CATHERINE

U16 D2 – GROUPE C

ES BULLY (b) – AS FREVENT/CROISETTE

OLYMPIQUE BURBURE – EC MAZINGARBE

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au [Dimanche 12 Février 2023](#) :

U15 D2 – GROUPE A

US HOUDAIN – OLYMPIQUE HENIN

U15 D3 – GROUPE B

AS LOISON – SC SAINT NICOLAS

US PAS en ARTOIS – CS LIEVIN DIANA

U15 D3 – GROUPE C

E. VERQUIN – I. NORRENT FONTES

U15 D4 – GROUPE A

ES AGNY – AS PTT ARRAS

E. GIVENCHY/SOUCHEZ – JS ECOURT

U15 D4 – GROUPE B

AS BARLIN – FC HINGES

US HEUCHIN LISBOURG/ VALLEE TERNOISE – FC BUSNES

U15 D4 – GROUPE D

FC CUINCHY – US BEUVRY

U15 D5 – GROUPE A

ES ANZIN – AFCLL BETHUNE

U15 D5 – GROUPE B

JF GUARBECQUE – FC CAMBLAIN

U15 D5 – GROUPE C

HENIN STADE – ES ANGRES

U15 à 8 – GROUPE A

US CARVIN RUCH (b) – ASCC SERVINS les COLLINES

FC CARVIN DYNAMO – FC ANNAY

U15 à 8 – GROUPE B

OLYMPIQUE HENIN (b) – ES LAVENTIE (b)

U15 à 8 – GROUPE C

OL LA COMTE – US NOEUX (c)

US BEUVRY (b) – COS MARLES (c)

U15 à 8 – GROUPE D

FC TILLOY – US CHTS AVION (b)

OSC VITRY – CS HABARCQ (b)

AS COURRIERES (b) – FC ATREBATE

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 18 Février 2023 :

U18 D1

SC SAINT NICOLAS – FC MONTIGNY

La rencontre suivante est reprogrammée au [Dimanche 19 Février 2023](#) :

U15 D4 – GROUPE B

ESD ISBERGUES (b) – US HOUDAIN (b)

La rencontre suivante est reprogrammée au [Samedi 25 Février 2023](#) :

U18 D1

US PAS en ARTOIS – ES SAINT LAURENT

√ Forfait général d'ESD ISBERGUES en **U15 à 8 – GROUPE C** – Amende de 30 euros

Pour la Commission Jeunes
Pascal WATEL



COUPES JEUNES



Remises partielles (Rappel)

La rencontre suivante est reprogrammée le samedi 4 février 2023 à 14 heures 30 :

U16 Coupe ARTOIS (1ER Tour – 3ème journée)

ES ANGRES – ES HAILLICOURT

ATTENTION : Cette rencontre peut être inversée en cas d'arrêté municipal avec un horaire différent.

Elaboration des prochains tours de Coupes (Ajout au PV du 24 janvier 2023)

Rappel : Les rencontres reportées les 4 et 5 février 2023 seront refixées les 11 et 12 février 2023 (Parution le mardi 7 février 2023).

U16 Coupe ARTOIS (2ème tour) :

Restera 16 clubs qualifiés - 8 rencontres programmées.

Suite au résultat du 28 janvier 2023, la rencontre suivante est créée :
COS MARLES – AS TINCQUIZEL (Samedi 4 février 2023 à 16 heures 15)

La rencontre suivante sera créée en fonction du résultat du 4 février 2023 (Parution le 7 février 2023),
et se jouera (*sous réserve*) le 11 février 2023 :
FC CALONNE – ES ANGRES E.S. ou HAILLICOURT E.S.

Marc TINCHON



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du jeudi 26 janvier 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BRNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL – Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 31 janvier 2023

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEE DES 3 ET 4 DECEMBRE 2022 - RECTIFICATIF

SENIORS D6 – POULE C

Rencontre 24763177 : ES ALLOUAGNE (b) – FC AUCHEL (b)

Match non joué suite à arrêté municipal arrivé au District hors délai (Vendredi à 16 heures 11), non pris en compte.

En l'absence de la FMI, la Commission, après consultation de l'arbitre, et à la lecture de son rapport, donne match perdu par forfait à ALLOUAGNE le score de 0 – 5.

Amende de 25 € (1^{er} forfait) à l'ES ALLOUAGNE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

Parution du mardi 31 janvier 2023



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 27 janvier 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journée du 21 janvier 2023

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003146 : ESP. CALONNE LIEVIN / RC LABOURSE

1er forfait de LABOURSE

CALONNE LIEVIN bat LABOURSE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LABOURSE

Match retour à CALONNE LIEVIN

COUPE ARTOIS FUTSAL

Rencontre 25458842 : NOYELLES GODAULT FUTSAL / MERICOURT FUTSAL

Forfait de NOYELLES GODAULT FUTSAL

MERICOURT FUTSAL bat NOYELLES GODAULT FUTSAL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à NOYELLES GODAULT FUTSAL

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

Parution du mardi 31 janvier 2023



COUPES SENIORS



Réunion du :	Mardi 24 janvier 2023
Président :	M. Daniel SION -
Présents :	MM. Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMÉPUIS – Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – André SOJKA –
Excusés :	Mme Micheline GOLAWSKI – M. Jean Marc BOUILLIET –
Assiste à la réunion :	M. Richard RATAJCZAK -

ORDRE du JOUR

- Coupes FEMININES - point au 24 janvier 2023.
- Coupes FUTSAL - Homologation 1er tour Coupe Artois - point sur les engagés en coupes ARTOIS et VERDURE au 24 janvier 2023.
- Elaboration du 8ème Finale Coupe ARTOIS FUTSAL.
- Rappel - Mise à jour du calendrier des prochains tours de Coupes VETERANS à 11 et 7.
- Calendrier prévisionnel - prochains tours de Coupes VETERANS à 11 et 7.
- Point sur les clubs qualifiés dans les différentes coupes SENIORS au 24 janvier 2023.
- Elaboration du tour d'ajustement - Coupe ARTOIS SENIORS - 4ème tour PLATEAU - tour d'ajustement coupe LETEVE et 4ème tour Coupe CICA
- Point sur les clubs engagés dans les coupes Seniors et Vétérans TERNOIS au 24 janvier 2023.
- Elaboration du Calendrier Prévisionnel Coupe Seniors du TERNOIS.
- Elaboration des différents tour Coupe Seniors du TERNOIS.

FEMININES

Point sur les clubs qualifiés en Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN au 24 janvier 2023

Niveau R2 :

FC DAINVILLE.

Niveau D1 :

UF ARTOIS - FC BOUVIGNY - US GONNEHEM - FCF HENIN (b) - ESD ISBERGUES – OLYMPIQUE LIEVIN - EC MAZINGARBE - CSAL SOUCHEZ - KSB VAUDRICOURT - US VERMELLES.

Plus 5 équipes encore qualifiée en Coupe de la LIGUE : US BEUVRY (R2) - RC LENS (b) (R2) - FC LILLERS (R2), US NOYELLES/LENS (D1) - US ROUVROY (D1).

Soit 16 équipes.

Parution du mardi 31 janvier 2023

Coupe ARTOIS Féminines à 7

Sont qualifiées pour les 8ème de finale :

AS AUCHY - AS BONNIERES - ES BULLY - FC LILLERS (b) - DR LAMBRES - Esp CALONNE LIEVIN - US ST POL
- FC VERQUIGNEUL.

Calendrier Prévisionnel Tour De Coupe :

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

8ème finale : le 5 mars 2023.

FUTSAL

Homologation du 1er Tour Coupe Artois FUTSAL en semaine 50 et 03

6 rencontres programmées - 5 jouées -1 forfait et 1 exempt.

Conséquence du forfait lors du 1er tour Coupe ARTOIS Futsal

Le club de NOYELLES GODAULT FUTSAL ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS Futsal, celui-ci entraîne l'exclusion de toutes les équipes seniors du club des coupes seniors. (Application de l'article 6 des règlements des coupes du DISTRICT)

Point sur les clubs qualifiés pour 1/8 Finale Coupe ARTOIS FUTSAL au 24 janvier 2023

Coupe ARTOIS FUTSAL

Niveau R2 :

AG GRENAY - MERICOURT FUTSAL.

Niveau D1 :

FC DOURGES - GIVENCHY FUTSAL - AS LA BASSEE FUTSAL (b) - AFC NOEUX – PONT à VENDIN - US VIMY FUTSAL.

Niveau D2 :

BARLIN FUTSAL (b) - HERSIN COUPIGNY FUTSAL - ST VENANT FUTSAL (c) - ST VENANTAIS FUTSAL.

Plus 2 équipes encore qualifiée en Coupe de la LIGUE : AS AVION (b) (R2) - AC COURCELLES (R2).

Soit 14 équipes.

Point sur les clubs qualifiés pour 1er Tour Coupe Alain VERDURE au 24 janvier 2023

FESTUBERT MELTING (b) - AS LA BASSEE FUTSAL (c) -

Niveau D3 :

AIRE FUTSAL (b) - AS SOURDS ARRAS - AC COURCELLES (b) - FC DOURGES (b) - AG GRENAY (b) - HERSIN COUPIGNY FUTSAL (b) - AFC NOEUX (b) - RAYA ESSARS FUTSAL.

Plus 3 équipes encore qualifiée en Coupe d'ARTOIS Futsal : BARLIN FUTSAL (b) - ST VENANT FUTSAL (c) - ST VENANTAIS FUTSAL.

Soit 13 équipes.

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes :

Coupe ARTOIS FUTSAL

2ème Tour : Semaine 7 du 13 février 2023 au 18 février 2023

Coupe Alain VERDURE

Tour d'ajustement : Semaine 10 du 6 mars 2023 au 11 mars 2023

Elaboration 2ème tour Coupe ARTOIS FUTSAL :

6 rencontres programmées (Semaine 7 du 13 février 2023 au 18 février 2023)

VETERANS

Mise à jour des différents Tour des Coupes Reportés du 19 et 20 novembre 2022 :

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Matches du dimanche

4 rencontres programmées le 5 février 2023 parution sur le site le 6 janvier 2023.

Coupe ARTOIS à 7

Matches du samedi

2 rencontres programmées le 11 février 2023 parution sur site le 6 janvier 2023.

Matches du dimanche

7 rencontres programmées le 12 février 2023 parution sur site le 6 janvier 2023.

Coupe Léonce LOYEZ

Matches du samedi

6 rencontres programmées le 28 janvier 2023 parution sur site le 6 janvier 2023.

Matches du dimanche

11 rencontres programmées le 29 janvier 2023 parution sur site le 6 janvier 2023.

Calendrier des différentes Coupes VETERANS :

Coupe ARTOIS à 7

Matches du dimanche

Tour d'ajustement : le 12 février 2023

Coupe Léonce LOYEZ

Matches du samedi

Tour d'ajustement : le 12 février 2023 - 2 matchs.

Matches du dimanche

3ème Tour : le 12 février 2023 - 7 matchs - 1 exempt.

Tour d'ajustement : le 19 mars 2023 - 8 matchs.

SENIORS

Point sur les clubs qualifiés dans les différentes coupes SENIORS au 24 janvier 2023

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Niveau R3 : STADE BETHUNE (b) - JS ECOURT - US NOYELLES/LENS - ASSB OIGNIES.

Niveau 1 : Esp CALONNE LIEVIN - ESD ISBERGUES.

Niveau 2 : US ANNEZIN.

Niveau 3 : OF ARRAS - AS SAILLY LABOURSE.

Niveau 4 : STADE HENIN.

Niveau 6 : FC MERICOURT.

Plus 4 équipes R3 encore qualifiées en Coupe de la LIGUE : AFCLL BETHUNE - USO BRUAY.

Soit 13 équipes qualifiées.

Coupe François PLATEAU

Niveau R3 : ES LABEUVRIERE - CS DIANA LIEVIN.

Niveau 1 : OS AIRE (b) - ES BULLY (b) - RC LABOURSE - USO MEURCHIN - FC MONTIGNY - ES ST LAURENT.

Niveau 2 : FC LILLERS - US MONCHY au BOIS - US PAS - AS VIOLAINES.

Niveau 3 : AAE AIX NOULETTE - ES ANGRES - ES ANZIN (b) - AJ ARTOIS - FC CALONNE F6 (b) - US GONNEHEM - OLYMPIQUE LIEVIN - CSAL SOUCHEZ.

Plus vainqueur du match reporté FC HINGES / SC ARTESIEN.

Parution du mardi 31 janvier 2023

Plus 2 équipes encore qualifiée en Coupe de la LIGUE et d'ARTOIS : AFCLL BETHUNE et JS ECOURT.

Plus les équipes évoluant en R3, D1, D2 et D3 encore qualifiées en Coupe d'ARTOIS :

Niveau R3 : US NOYELLES/LENS.

Niveau 1 : ESD ISBERGUES - Esp CALONNE LIEVIN.

Niveau 2 : US ANNEZIN.

Niveau 3 : OF ARRAS AS SAILLY LABOURSE.

Soit 29 équipes qualifiées.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Niveau 4 : US COURCELLES (b) - SC FOUQUIERES - USO MEURCHIN (b) - US NOYELLES sous LENS (b).

Niveau 5 : ES BULLY les MINES (c) - AOSC SALLAUMINES - AC NOYELLES GODAULT (b).

Niveau 6 : US CHTS AVION (b) - ES LAVENTIE (b).

Niveau 7 : AS KENNEDY HENIN - FCE LA BASSEE - AS PONT à VENDIN.

Plus 2 équipes encore qualifiée en Coupe d'ARTOIS : STADE HENIN (Niv.4) et FC MERICOURT (Niv6).

Soit 14 équipes qualifiées.

Coupe Louis LETEVE

Niveau 4 : US ABLAIN - AS FREVENT - US IZEL les EQUERCHIN - US MONDICOURT - ES VAL SENSEE.

Niveau 5 : FC BEAUMONT - FC GIVENCHY - AS MAROEUIL - AS NEUVIREUIL.

Niveau 6 : SC ST NICOLAS (c) -

Niveau 7 : FC TORTEQUESNE.

Soit 11 équipes qualifiées.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Qualifiées pour les 1/4 de finale :

Niveau 4 : ES ALLOUAGNE - AFCLL BETHUNE (b) - FC LA ROUPIE- ES LABEUVRIERE (b).

Niveau 5 : AS CAUCHY - ES HAILLICOURT - Int NORRENT FONTES.

Niveau 6 : AEP VERDREL.

Coupe Lucas CICA

Niveau 6 : FC LA ROUPIE (b) - JF MAZINGARBE (b) - USO MEURCHIN (c) - US NOYELLES sous LENS (c) - OLYMPIQUE VENDIN (b).

Niveau 7 : ES ELEU (b) - FC LILLERS (c) - RC LOCON (b) - AS NEUVIREUIL (b) - AOSC SALLAUMINES (b) - ENT VERQUIN (b).

Plus les vainqueurs des matchs reportés AS AUCHY B / Int NORRENT FONTES B et ST HENIN B / ES VENDIN C.

Soit 13 équipes qualifiées.

Elaboration des différents Tour des Coupes :

Compte tenu du point sur les coupes ci-dessus la commission des coupes élabore les prochains tours

Tour d'Ajustement Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN le 5 février 2023 à 15 heures

Les équipes suivantes AFCLL BETHUNE, USO BRUAY étant encore qualifiées en Coupe de la LIGUE lors du tirage des 8ème de finale de la Coupe d'ARTOIS Challenge Yves St AUBIN ne peuvent plus prendre part à la compétition, leur droit d'engagement leur sera remboursé. (Article 4 - particularité 9 du Règlement des coupes).

3 rencontres programmées, 5 exempts.

4 ème Tour Coupe François PLATEAU les 5 et 19 février 2023 à 15 heures

10 rencontres programmées - 1 rencontre reportée du 20 novembre 2022.

Tour d'Ajustement Coupe Didier DEMANDRILLE

Compte tenu du nombre de matchs de retard en championnat des équipes encore qualifiées le prochain tour devrait avoir lieu le **19 février 2023**, le tirage paraîtra courant de la semaine du **6 au 10 février 2023**.

Tour d'Ajustement Coupe Louis LETEVE le 19 février 2023 à 15 heures

3 rencontres programmées - 5 exempts.

4ème Tour Coupe Lucas CICA les 5 et 19 février 2023 à 15 heures

5 rencontres programmées - 2 rencontres reportées du **20 novembre 2022** - 1 exempt.

TERNOIS

Point sur les clubs engagés dans les différentes coupes TERNOIS au 24 janvier 2023

SENIORS :

Point Règlement Coupe du TERNOIS

Article 1.5 : Peuvent s'engager les équipes A du secteur du Ternois engagées dans un championnat compris entre la D4 et la D7, ainsi que les équipes B, C ou D disputant ces compétitions lorsque l'équipe A, B ou C du club est engagée en championnat de ligue ou en D1, D2 ou D3.

Particularité 6 : La compétition débute après le 6ème tour de la Coupe d'Artois et les équipes restant qualifiées pour les 1/4 de finale des coupes ARTOIS, LETEVE ou MALLEZ ne peuvent pas disputer la coupe du Ternois, elles sont remplacées par leurs équipes inférieures.

De ce fait :

- L'équipe de l'US MONDICOURT étant qualifiée pour les quarts de finale de la coupe Louis LETEVE et n'ayant pas d'équipe B ne peut participer à la coupe du TERNOIS cette saison, les frais d'inscription seront remboursés.
- Les équipes A de l'AS FREVENT étant qualifiées pour les quarts de finale de la coupe Louis LETEVE est remplacée par son équipe B.
- Compte tenu des éléments ci-dessus ne peuvent participer cette saison que 18 équipes.

Niveau 4 : ES AGNY - FC ATREBATE - US BOUBERS - CS PERNES - AS TINCQUIZEL (b) - AS VALLEE la TERNOISE.

Niveau 5 : SC ARTESIEN (b) - CS HABARCQ (b) - US MONCHY au BOIS (b) - US MONCHY BRETON - US PAS (b).

Niveau 6 : AS BONNIERES - ES FICHEUX - AS FREVENT (b) - FC HEUCHIN - ES OURTON.

Niveau 7 : US CROISSETTE - FC VALHUON.

Soit 18 équipes qualifiées.

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes :

Compte tenu de la situation ci-dessus, des matchs remis à ce jour et le peu de journée disponible sur la période du **30 janvier au 29 mai**, la commission des coupes Seniors établi le calendrier et procède aux tirages des différents tours de la coupe Seniors suivant le calendrier ci-dessous.

Le **5 février 2023** : Tour ajustement, 2 matchs.

Les **5 et 19 février 2023** : 8ème Finale.

Week-End de Pâques le **10 avril 2023** : 1/4 Finale.

Le **30 avril 2023** : ½ Finale.

Finale la date sera précisée ultérieurement.

Elaboration des différents tour de coupe SENIOR :

Tour d'Ajustement le 5 février 2023 à 15 heures

Match 1 : AS Frévent (b) / RC Atrébate

Match 2 : CS Pernes / US Monchy Breton

1/8 Finale les 5 et 19 février 2023 à 15 heures

Le 5 février 2023 (match avancé des 1/8 Finale cause match championnat en retard le 19 février 2023)

Match H : ES Ficheux / CS Habarcq (b)

Le 19 février 2023

Match A : ES Ourton / US Pas (b)

Match B : Vainqueur Match 1 : AS Frévent (b) / RC Atrébate / AS Tincquizel (b)

Match C : FC Valhuon / US Croisette

Match D : US Heuchin / US Boubers

Match E : AS Bonnières / AS Vallée Ternoise

Match F : US Monchy au Bois (b) / ES Agny

Match G : SC Artésien (b) / Vainqueur Match 2 : CS Pernes / US Monchy Breton

Quart de Finales le 10 avril 2023 à 15 heures

Match 1 : Vainqueur match D / Vainqueur match C

Match 2 : Vainqueur match A / Vainqueur match B

Match 3 : Vainqueur match G / Vainqueur match F

Match 4 : Vainqueur match H / Vainqueur match E

Demi-finales le 30 avril 2023 à 15 heures

Match A : Vainqueur match 4 / Vainqueur match 1

Match B : Vainqueur match 3 / Vainqueur match 2

Précision de la commission des coupes :

Afin d'éviter d'avoir plusieurs forfait lors des quart de finale, tout club faisant forfait à compter des 8ème de Finale de la coupe du Ternois ne pourra pas s'engager lors de la saison 2023/2024 dans cette compétition.

VETERANS à 11 :

Sont engagés ce jour :

FC ATREBATE - AS BERNEVILLE - SC ARTESIEN -CS HABARCQ - US RIVIERE.

Soit 5 équipes engagées.

RAPPEL :

Article 1 du règlement des coupes

Particularité 1 :

Une coupe ne pourra se dérouler que si au moins six équipes sont engagées.

De ce fait pour la saison 2022/2023, la coupe Vétérans TERNOIS n'aura pas lieu cette saison.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

Daniel SION

Parution du mardi 31 janvier 2023



COMPETITIONS SENIORS

JOURNEE DU 5 FEVRIER 2023



SENIORS D2 – GROUPE B :

AS Violaines / Car. Billy Montigny du 19 février – avancé au 5 février à BILY MONTIGNY (synthétique) à 15 heures – Retour à VIOLAINES

Car. Billy Montigny / AS Violaines – 5 février à 15 heures

SENIORS D6 – GROUPE B :

CS Pernes (b) – US Ham - Match inversé à HAM le 5 février à 15 heures - Retour à PERNES.

SENIORS D7 – GROUPE F :

ES Roeux – AS Quiéry le 5 février 15 heures

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS FEMININES



CHALLENGE FUTSAL FEMININ

- La finale départementale aura lieu ce **jeudi 2 février 2023** à partir de **19 heures à BEUVRY** - salle Albert Debeyre.
- 4 équipes qualifiées : US BEUVRY - LA BASSEE FUTSAL – EC MAZINGARBE – US VERMELLES
- L'équipe qui terminera première de cette phase participera à la finale régionale, **le samedi 11 février 2023 à l'espace François Mitterrand d'HENIN BEAUMONT.**

U16 F

- Le match : O. Hesdin – FC Bouvigny est reporté au **mercredi 1^{er} février 2023**
 - La journée 2 est remise au **4 février 2023**
 - Considérant que la deuxième phase doit débiter le **11 février 2023** comme indiqué sur le calendrier général, la commission a pris la décision d'arrêter le championnat au 5 février 2023.
- Le classement sera établi dès le **5 février** et permettra de constituer les poules pour la deuxième phase.
- La commission a pris note du forfait de SAINTE CATHERINE (b).
 - Deux clubs ont demandé d'intégrer le championnat U16F : ils seront versés dans la poule B : AS TINQUIZEL et US BEUVRY

Micheline GOLAWSKI
Présidente de la commission

Delphine BRESA
Secrétaire de la Commission



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



1^{er} tour – COUPE ARTOIS U13
SAMEDI 4 FEVRIER 2023 – 14 HEURES

Plateau à CAR. BILLY MONTIGNY : ES Sainte Catherine – FC Tortequenne – AS Saily Labourse –
Plateau à SAINT LAURENT : SC Artésien – Beaumetz Sud Artois – US Monchy au Bois –
Plateau à CROISILLES : OF Arras – JS Ecourt – SCF Achicourt –
Plateau à DIVION : FC Heuchin -Vallée la Ternoise –
Plateau à HARNES : SC Fouquières – E. Givenchy/Souchez – AG Grenay –
Plateau à LAVENTIE : AS Lyssois – JF Guarbecque – FC La Roupie –
Plateau à USO LENS : OS Annequin – RC Sains – FC Cuinchy –
Plateau à DIANA LIEVIN : US Houdain – Les Collines Servins – AAE Aix –
Plateau à LILLERS : Olympique Burbure – US Gonnehem – ES Labeuvrière –
Plateau à NOYELLES sous LENS : US Vimy – AS Loison – AS Pont à Vendin –
Plateau à AS PTT ARRAS : AS BBV – ES Valsensée Vis – AS Tincquizel –
Plateau à AFCL BETHUNE : FC Camblain – ES Allouagne – FC Bouvigny –
Plateau à BILLY BERCLAU : US Annezin – EC Mazingarbe – RCV Béthune/Vaudricourt –
Plateau à US GRENAVY : FC Auchel – US Hesdigneul – OL La Comté –
Plateau à LA COUTURE : AS Violaines – RC Locon – US Lapugny –
Plateau à AS LENS : ES Douvrin – FC Estevelles – AS Auchy –
Plateau à WINGLES : ES Haines – FCH Lens – ES Eleu –
Plateau à LESTREM : FC Busnes – FC Hinges – I. Norrent Fontes –
Plateau à USA LIEVIN : JF Mazingarbe – AS Noyelles les Vermelles – E. Verquin –
Plateau à LOOS : US Beuvry – FC Verquigneul – ES Haillicourt –
Plateau à SALLAUMINES : US Courcelles – US Chts Avion – US Arleux/Bailleul –
Plateau à CALONNE LIEVIN : FC Hersin – AJ Ruitz – RC Labourse –
Plateau à LIBERCOURT : AC Noyelles Godault – Olympique Hénin – ES Bois Bernard -
Plateau à MARLES : CS Pernes – AS Barlin – AS Cauchy –
Plateau à MONTIGNY : AS Courrières – FC Carvin Dynamo – AAE Evin –
Plateau à MERICOURT : ES Angres – US Izel – AS Bailleul –
Plateau à DAINVILLE : US Rivière – US Pas – CS Habarcq –
Plateau à AUBIGNY/CAMBLAIN : US Boubers – FC Atrebat – AS Frévent -
Plateau à FCF HENIN : OSC Vitry – US Carvin Ruch – AAE Dourges –
Plateau à ROUVROY : AS Maroeuil – FC Tilloy – USO Meurchin –
Plateau à BEAURAINS : ES Anzin – OC Cojeul – AJ Artois –

CONSIGNES :

- Jonglages à réaliser avant les rencontres
- 2 rencontres de 30 mn (2 x 15) pour plateau de 3
- 3 rencontres de 20 mn (1 x 20) pour plateau de 4
- Le club recevant doit saisir les résultats sur FOOTCLUB
- Remplir complètement la feuille de plateau type avec la signature de responsables
- La feuille de jonglage doit être compléte et ne prendre en compte les 8 meilleurs pour les calculs
- Renvoyer la feuille de jonglage et la feuille plateau au District Artois.

Le Président de la Commission :

Alain DELHAYE

Le Responsable :

Didier CLAY



TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



4 février

AS BARLIN

U6/U7 – U8/U9

Parution du mardi 31 janvier 2023